

SABETON - CIE AGRICOLE DE LA CRAU

COMMUNIQUE DU 31 JANVIER 2013

La Commission Nationale d'Aménagement Commercial (CNAC) a, dans sa séance du 29 janvier 2013, autorisé le projet de village de marques à Miramas (13) porté par la SNC VILLAGE DE LA PERONNE, filiale de la CIE AGRICOLE DE LA CRAU.

Cette autorisation, passible d'un recours devant le Conseil d'Etat, n'est pas définitive.